

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **8 décembre 2023** à 20h00 selon convocation en date du 4 décembre 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE.

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2023-068 : Avis sur la demande d'autorisation de création d'un parc éolien partagé sur le territoire des communes de Neuvic, Saint-Hilaire-Luc et Saint-Pantaléon de Lapeau

Par arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2023, une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Neuvic, Saint-Pantaléon de Lapeau et Saint Hilaire-Luc et présentée par la société CE Gorges de la Haute-Dordogne est ouverte du 14 novembre au 14 décembre 2023.

Monsieur le Maire présente le dossier de ce projet.

Il appartient au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la demande d'autorisation précitée.

Après en avoir délibéré, Les membres de l'Assemblée :

- Emettent un avis **défavorable** sur la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Neuvic, Saint-Pantaléon de Lapeau et Saint Hilaire-Luc et présentée par la société CE Gorges de la Haute-Dordogne.
- Demandent à Monsieur le Maire de bien vouloir en informer le Préfet.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le 14 DEC. 2023
ID : 019-211911300-20231208-DCM2023068-DE



Membres	13
Présents	13
Représentés	0
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 8 décembre 2023.
Au registre sont les signatures

